"Le mouvement ouvrier et le Marché commun" dans Le Drapeau rouge (12 avril 1957)

Légende: Le 12 avril 1957, Gaston Moulin, député communiste belge, publie dans Le Drapeau rouge, organe central du Parti communiste de Belgique, un article sur la menace que fait peser, selon lui, la Communauté économique européenne (CEE) sur la classe ouvrière.

Source: Le Drapeau rouge. Quotidien du Parti communiste de Belgique. 12.04.1957, n° 72; 36e année. Bruxelles. "Le mouvement ouvrier et le Marché commun", auteur:Moulin, Gaston , p. 1; 3.

Copyright: (c) Le Drapeau rouge

URL:
http://www.cvce.eu/obj/le_mouvement_ouvrier_et_le_marche_commun_dans_le_drapeau_rouge_12_avril_1957-fr-941f1511-e802-4461-bb52-2d6b3046b9ee.html

Date de dernière mise à jour: 05/11/2015

Le mouvement ouvrier et le Marché Commun

Notre camarade Pierre Joye a consacré un éditorial au marché commun, dans le « Drapeau Rouge » du 3 avril dernier.

Il y a montré ce que ce marché commun des patrons a de contraire aux intérêts de la classe ouvrière.

Il a rappelé les craintes grandissantes qui envahissent le mouvement ouvrier, les appréhensions d'A. Renard et de certains journaux socialistes.

Les milieux ouvriers sont unanimes pour déplorer que l'on n'ait pas demandé l'avis des organisations syndicales avant de conclure cet accord.

Dans ce même article, Pierre Joye a bien mis en évidence l'arrogance des patrons.

Velter, l'homme de Fabrimétal, l'homme de main des manitous de l'acier, a nettement déclaré que dorénavant la classe ouvrière aurait à se tenir calme.

Les patrons ne toléreront plus que les travailleurs troublent encore de façon intempestive l'ordre des trusts en posant des revendications diverses.

Il faudra, disent les patrons, que nous puissions conserver nos positions compétitives ou sein du marché commun.

C'est pourquoi le patronat belge est décidé à s'aligner sur les positions qui lui seront le plus favorables en matière de salaire, durée du travail, lois sociales, etc.

On s'alignera par le bas. On sera compétitif sur le dos des travailleurs.

Ce que les patrons belges disent, les patrons des autres pays du marché commun le disent aussi.

Il y a union dans l'action anti-ouvrière dû côté des patrons.

Il y a donc une réelle et très sérieuse menace qui pèse sur la classe ouvrière des pays du marché commun.

Le mouvement ouvrier de ces pays se trouve confronté avec un problème très important auquel il doit apporter une solution utile à la classe ouvrière.

Nous avons, nous communistes, qui faisons partie du mouvement ouvrier, une tache à accomplir, qui est de contribuer à ce que les travailleurs voient clair dans le problème du marché commun et trouvent des solutions conformes à leurs intérêts.

Se contenter de dénoncer les effets nuisibles du marché commun pour les travailleurs est insuffisant.

Le mouvement ouvrier ne peut rester dans une position de pure critique, prédisant les pires malheurs et n'apportant aucun moyen de défense aux travailleurs.

Laisser l'impression à la classe ouvrière que le marché commun va inéluctablement l'entraîner dans les pires malheurs, c'est la jeter dans le désespoir. C'est enlever à la classe ouvrière toute confiance en sa force, dans la lutte. C'est lui enlever toute perspective.

Nous savons bien que le marché commun est la manifestation objective d'une loi du capitalisme qui contraint les monopoles financiers et industriels à une concentration toujours plus grande.

Nous savons qu'au travers de ce processus, il y a eu, il y a et il y aura des contradictions qui se manifesteront

entre les capitalistes.

Les plus puissants deviendront plus puissants encore et écraseront les plus faibles.

Marx nous a appris que les hommes subissent les lois du développement de la société comme ils subissent celles de la nature. Il nous a également montré que, par leur action, les hommes peuvent — tout en ne les supprimant pas — atténuer les effets nuisibles ou exploiter les effets utiles de ces lois.

La classe ouvrière peut donc, par sa lutte, combattre les effets nuisibles, en régime capitaliste, de la loi de concentration.

Elle peut et elle doit le faire sous peine de se condamner à une exploitation toujours plus aiguë du patronat.

Vu sous cet angle, le problème du marché commun devient plus clair pour le mouvement ouvrier.

Il se résoudra donc en trouvant comment, dans les conditions du marché commun, c'est-à-dire d'une concentration capitaliste plus poussée, la classe ouvrière devra lutter contre les capitalistes pour la satisfaction de ses besoins.

Ici encore, nous avons un rôle important à jouer.

Il s'agit d'aider le mouvement ouvrier à demeurer sur des positions de lutte de classes. Il s'agit de combattre les tendances à la collaboration de classe.

Le patronat, aidé par les socialistes de droite, va accentuer sa pression idéologique.

Au nom de la sauvegarde de notre pouvoir concurrentiel, ils vont parler plus que jamais de la poule aux œufs d’or, du cycle infernal et donc du blocage des salaires, du statu quo social, de la productivité.

Le marché commun servira de prétexte aux monopoles pour accentuer leur résistance aux revendications ouvrières.

Les luttes menées dans chaque pays par les travailleurs contre leurs patrons contribueront fortement à contrecarrer les plans des monopoles.

Le mouvement ouvrier serait cependant bien plus fort face aux patrons s’il savait unir ses forces dans une action commune des travailleurs des pays du marché commun.

A l'organisation et à l'union des monopoles du marché commun, la classe ouvrière doit pouvoir opposer son organisation, son action unie.

Les travailleurs doivent donc souhaiter que la F.G.T.B. prenne une position offensive.

Une telle position pourrait être, entre autres, d'exiger la participation des organisations ouvrières, syndicales, à l’examen du fonctionnement du marché commun.

Est-ce à dire que nous prônons la collaboration de classe au sein du marché commun ? Pas le moins du monde.

Nous sommes convaincus que des organisations syndicales animées de l'esprit de lutte de classe pourraient jouer un rôle extrêmement utile à la classe ouvrière en participant à l'examen du fonctionnement du marché commun.

Appuyant leurs représentants, par l’action, les travailleurs des pays du marché commun pourront, face aux patrons, exiger :

— le respect et le renforcement de la démocratie et des droits syndicaux ;

— l'élévation des salaires et avantages sociaux au niveau le plus élevé.

Il est donc hautement souhaitable que le mouvement ouvrier des pays du marché commun, sous ses formes les plus diverses, coordonne ses efforts.

La solidarité prolétarienne, l'internationalisme prolétarien riposteront au marché commun des patrons.

A nous de savoir jouer notre rôle dans cette bataille.

G. M.